

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le 3 juillet 2017 à la salle municipale de Saint-Joseph-de-Mékinac située au 258, chemin Saint-Joseph à Saint-Joseph-de-Mékinac, Trois-Rives.

Sont présents : M. Lucien Mongrain, maire
M. Godfrey Plachta, conseiller siège numéro 1
M^{me} Hélène Bellemare, conseillère siège numéro 2
M^{me} Caroline Naud, conseillère siège numéro 3
M^{me} Lise Roy Guillemette, conseillère siège numéro 4
M. Jean-Paul Rheault, conseiller siège numéro 6

Est absente : M^{me} Ninon Fortier, conseillère siège numéro 5

Les membres présents forment le quorum.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19 h 35 par Lucien Mongrain, maire de Trois-Rives. Nicole Léveillé, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire.

2017-07-107 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Hélène Bellemare, appuyée par Jean-Paul Rheault et unanimement résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec la mention que le point « Questions diverses » demeure ouvert.

2017-07-108 **Approbation du procès-verbal de la séance du 5 juin 2017**

Considérant que les membres du conseil municipal de Trois-Rives ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 5 juin 2017;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, d'approuver, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance tenue le 5 juin 2017, tel que rédigé.

2017-07-109 **Location d'un photocopieur**

Sur la proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Lise Roy Guillemette il est unanimement résolu, d'autoriser la directrice générale, Nicole Léveillé, à signer le contrat de location d'un photocopieur Xerox Altalink C8030, aux conditions énoncées dans le document daté du 12 juin 2017, préparé par Jonathan Gagnon de GDX, agence de Xerox.

2017-07-110 **Soumission pour concassage de gravier**

Considérant que des deux entreprises invitées à soumissionner pour le concassage de 12 000 tonnes de gravier 0,¾, une seule s'est montrée intéressée;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Jean-Paul Rheault et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives octroie ce contrat à Benyco, au montant de 3,70 \$ la tonne.

2017-07-111 **Demande de soutien financier de l'Association du Lac du Missionnaire – Sentier multifonctionnel**

Considérant que l'Association du lac du Missionnaire demande, par l'entremise de sa vice-présidente Sylvie Éthier, que la municipalité participe financièrement aux coûts engendrés par l'entretien du sentier multifonctionnel du secteur du lac du Missionnaire, pour l'année 2017-2018;

Considérant que le conseil municipal apprécie l'implication de l'Association dans le développement de ce secteur;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives accorde un montant de 150 \$ pour la saison 2017-2018.

2017-07-112 **Demande de la Classique internationale de canots de la Mauricie**

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives appuie la Classique internationale de canots de la Mauricie dans sa démarche visant à demander un permis de réunion auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux, pour l'activité qu'elle tiendra sur le Pont Mékinac lors de l'édition 2017 de la Classique.

2017-07-113 **Demande de nomination d'un chemin privé**

Considérant que le nom suivant a été proposé par Stéphane Rousseau, pour désigner un chemin privé construit sur sa propriété : *Chemin du Domaine des Trois-Rives*;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé Jean-Paul Rheault et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives demande au propriétaire de choisir un autre nom, puisqu'il identifie déjà l'entité municipale.

Correspondance

Les lettres suivantes ont été portées à l'attention du conseil savoir :

- De Renée Audy, de la Direction du rétablissement au ministère de la Sécurité publique, qui nous confirme que la réclamation de la municipalité déposée dans le cadre du programme d'aide financière spécifique relatif aux inondations survenues du 5 avril au 16 mai 2017 dans les municipalités du Québec, a été enregistrée.
- De Marc Croteau, sous-ministre au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, qui nous informe qu'un projet de décret concernant la déclaration d'une zone d'intervention spéciale sur le territoire de certaines municipalités locales affectées par les inondations a été publié dans la Gazette officielle.

Il précise que ce projet de décret vise à assurer l'application de la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables afin de réduire le nombre de personnes et de biens exposés aux inondations futures.

Il nous informe également que des consultations doivent avoir lieu sur les mesures proposées, et que toute personne intéressée pourra y exprimer ses commentaires et qu'ainsi, à la suite de ces assemblées, le ministère pourra adopter le décret avec ou sans modifications.

- De Pierre Gosselin de Goforest inc., qui demande une dérogation à la réglementation municipale afin d'obtenir la permission de récolter une partie de leur lot qui est à proximité d'une zone de villégiature.
- De Claude Beaulieu, directeur général de la MRC de Mékinac, qui émet le certificat de conformité du règlement 2016-03-01, modifiant le règlement de zonage de Trois-Rives, attestant qu'il est conforme au schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Il joint à ce document la résolution numéro 17-06-105 par laquelle le conseil de la MRC de Mékinac l'approuve.

2017-07-114

Dépôt de la correspondance

Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Godfrey Plachta il est unanimement résolu, d'autoriser le dépôt de la correspondance.

Rapport de dépenses

La secrétaire-trésorière dépose le rapport des dépenses payées selon l'article 5 du règlement 07-09 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, totalisant 5 987,27 \$ dont voici le détail :

Salaire administration	Sem. du 28 mai et du 4, 11 et 18 juin	4 358,32
------------------------	---------------------------------------	----------

Ginette Roy Saint-Arnault	Service de conciergerie mois de juin	600,00
Bassin Versant Saint-Maurice	Renouvellement d'adhésion	100,00
Hydro-Québec	Éclairage public	501,52
Ministre du Revenu	Ajustement Régime rentes du Québec 2016	48,37
Pitney Bowes	Location compteur postal 3 mois	138,66
Hydro-Québec	Électricité centre communautaire	240,40

2017-07-115 Sur la proposition de Lise Roy Guillemette, appuyée par Hélène Bellemare il est unanimement résolu d'attester de ce dépôt.

2017-07-116 **Approbation de la liste des comptes à payer**

Sur la proposition de Godfrey Plachta, appuyée par Jean-Paul Rheault il est unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives approuve la liste des comptes à payer au 3 juillet 2017, totalisant 42 410,54 \$.

Lucien Mongrain	Rémunération et allocation	1 045,20
Godfrey Plachta	Rémunération et allocation	356,04
Hélène Bellemare	Rémunération et allocation	356,04
Caroline Naud	Rémunération et allocation	356,04
Lise Roy Guillemette	Rémunération et allocation	356,04
Ninon Fortier	Rémunération et allocation	356,04
Jean-Paul Rheault	Rémunération et allocation	356,04
Salaire hygiène du milieu	Préposé écocentre juin + déplacement	189,82
Salaire journalier	Réfection toiture garage, robinet caserne + déplacement	496,80
Ministère du Revenu	Retenues et cotisations provinciales + CSST 3 mois	7 813,78
Receveur général	Retenues et cotisations fédérales 3 mois	2 798,62
Lucien Mongrain	Frais de déplacement	149,76
Godfrey Plachta	Frais de déplacement	57,60
Ninon Fortier	Frais de déplacement	49,92
Monique Bernier	Frais de déplacement	43,20
Télébec Ltée	Service téléphonique	113,70
Télus Mobilité	Téléphone cellulaire	23,99
L'Union-Vie Compagnie		
Mutuelle d'assurance	Assurances collectives juillet	816,46
Télécommunications Xittel	Service téléphonique	32,78
Groupe CLR	Temps d'onde radio	17,25
Petite caisse	Quincaillerie	32,15
Service Cité-Propre inc	Collecte et transport ordures juin 4 reprises	875,23 \$
	Transport conteneur écocentre	
	3 reprises	1 207,23 \$
MRC de Mékinac	Enfouissement déchets Régie mai	5 221,51
La Coop Univert	Matériaux réfection toiture garage, balai à aimant, toile géotextile pour Parc du presbytère et robinet caserne	2 150,64

Multi-Service Paul Guillemette	50 % coût d'entretien Parc du presbytère	425,00
Grégoire Richard	Collecte des ordures aux lacs	
	2° de 6 versements	2 000,00
Club Capitanal	aide entretien des chemins	550,00
Buroplus	Fournitures de bureau	56,86
D.H Électronique inc.	Téléphone maire	114,96
Fondation québécoise du cancer	Don	400,00
Grégoire Richard	Collecte d'encombrants aux lacs	750,00
PM Pulvérisations	Arrosage d'insecticide hôtel de ville et garage	431,16
Daniel Durocher inc	Changement éclairage	
	salle du conseil municipal	1 408,44
Coop. de solidarité de Mékinac	Produits d'entretien et essence tondeuse	46,24
Mach. W. St-Arnault & fils	Travaux de voirie	6 749,05
Mach. W. St-Arnault & fils	Ramassage de débris à l'écocentre	206,95

2017-07-117 **Fonds de développement du territoire – Soutien aux bénévoles**

Considérant que pour soutenir les bénévoles dans l'organisation de leurs événements, un montant de 1 000 \$ est réservé dans le Fonds de développement des territoires msn.com(FDT) pour chacune des municipalités composant la MRC de Mékinac;

Considérant qu'une demande en ce sens a été déposée auprès du conseil municipal de Trois-Rives par l'Équipe Trio de Saint-Joseph-de-Mékinac qui organise l'activité *Le dîner des voisins* au mois d'août 2017;

En conséquence, il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et résolu, que le conseil municipal appuie le Groupe Trio dans son projet visant une demande de 500 \$ auprès de la MRC de Mékinac, via le FDT.

Madame Hélène Bellemare ne prend pas part à cette décision.

2017-07-118 **Demande de dérogation à la réglementation municipale de Goforest inc., entrepreneur forestier**

Considérant qu'en vertu de l'article 28.13 du règlement de zonage de la municipalité de Trois-Rives, Goforest inc., entrepreneur forestier, demande une dérogation aux normes mentionnées dans ce règlement, afin d'assurer une meilleure croissance des peuplements forestiers et un renouvellement des parterres de coupe sur leur propriété;

Considérant que les explications de l'inspecteur municipal et de l'entrepreneur quant à cette demande, ont permis de l'analyser en fonction des critères de l'article 28.14 du même règlement soit :

- la pertinence de procéder à une coupe forestière dérogeant des normes prescrites;

- la valeur de l'intervention au plan forestier, selon les règles de l'art;
- le degré de sensibilité du paysage;
- l'intérêt général de la collectivité.

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Hélène Bellemare et unanimement résolu, que le conseil municipal de Trois-Rives accorde la dérogation demandée par Goforest inc.

2017-07-119 **Demandes pour les jeunes**

Considérant les requêtes de Guylaine Lemay, Marie-Hélène Bougie et Kim Guindon Trudel, en rapport avec l'amélioration des services offerts aux jeunes de Trois-Rives;

Considérant que l'une d'entre elles avait trait au besoin d'une salle communautaire à leur usage;

En conséquence, il est proposé par Godfrey Plachta, appuyé par Lise Roy Guillemette et unanimement résolu de faire part aux requérantes que le local disponible pour les patineurs en saison pourrait également être utilisé l'été, en autant qu'un responsable soit attitré à l'activité donnée;

Il est également résolu de les informer que les travaux d'installation d'une toilette dans cette bâtisse se réaliseront cette année et que leurs autres suggestions sont à l'étude.

2017-07-120 **Clôture de la séance**

Il est proposé par Lise Roy Guillemette, appuyée par Caroline Naud et unanimement résolu, d'autoriser la levée de l'assemblée.